Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada Economic Development for Quebec Regions

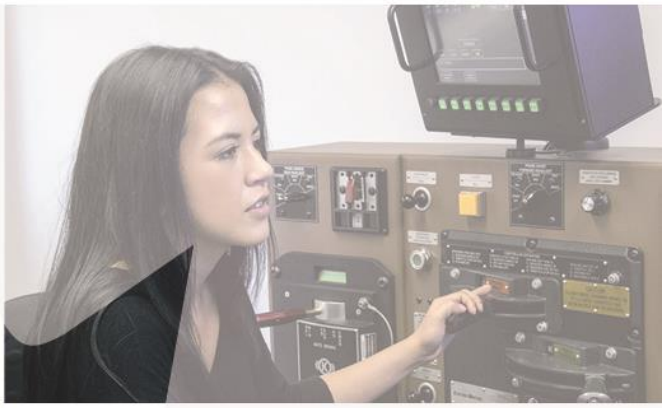

Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019

Développement économique Canada pour les régions du Québec

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée

Ministre du Développement économique et des Langues officielles

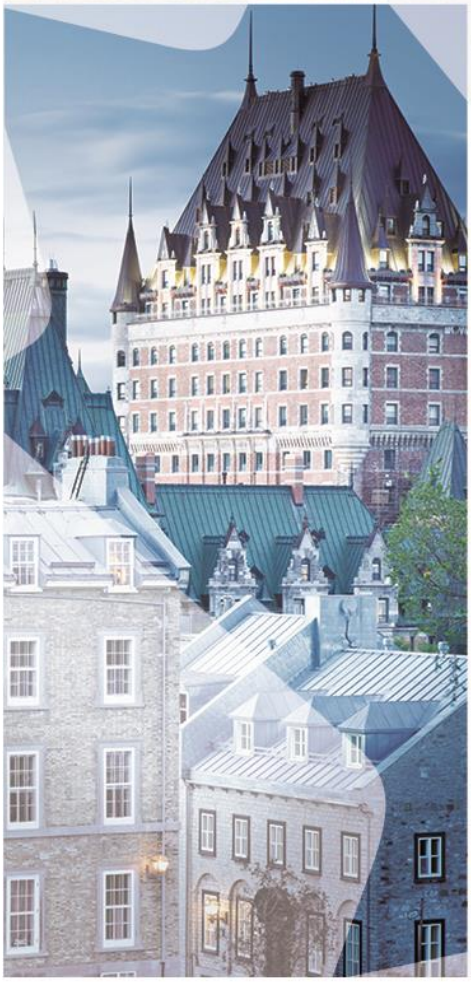

Canada

PUBLIÉ PAR :
Sa majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la ministre du Développement économique et des Langues officielles, 2020
CATALOGUE : Iu90-1/16F-PDF
ISSN : 2561-0023

Table des matières

Message de la ministre 1
Message de l'administratrice générale 3
Aperçu de nos résultats 5
Résultats : ce que nous avons accompli 9
Responsabilités essentielles 11
Développer l'économie du Québec 11
Description 11
Résultats 11
Services internes 20
Description 20
Résultats 20
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines 23
Dépenses réelles 23
Ressources humaines réelles 25
Dépenses par crédit voté 25
Dépenses et activités du gouvernement du Canada 25
États financiers et faits saillants des états financiers 26
États financiers 26
Faits saillants des états financiers 26
Renseignements supplémentaires 29
Renseignements ministériels 29
Profil organisationnel 29
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 29
Contexte opérationnel et principaux risques 29
Cadre de présentation de rapports 30
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes 31
Tableaux de renseignements supplémentaires 31
Dépenses fiscales fédérales 31
Coordonnées de l'organisation 31

Annexe : définitions.....33
Notes en fin d’ouvrage 37

Message de la ministre

Je suis heureuse de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019 de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC).

Au cours de la dernière année, les diverses organisations du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique ont travaillé sans relâche à faire du Canada un chef de file mondial de l'innovation et à bâtir une économie utile à toutes et à tous.

Nos principaux objectifs ont été – et continuent d'être – de donner aux entreprises les moyens d'exploiter leur potentiel d'innovation afin de concurrencer dans une économie mondiale fondée sur le savoir, d'améliorer les atouts économiques du Canada en appuyant les sciences et la recherche et de promouvoir le tourisme au Canada. Pour atteindre ces objectifs, des politiques et des programmes nouveaux et existants ont été conçus et mis en œuvre pour aider les entrepreneurs canadiens de partout au pays et d'horizons diversifiés à prendre de l'expansion et à s'implanter sur de nouveaux marchés. Nous avons également poursuivi la mise en œuvre d'investissements pluriannuels en sciences, notamment des investissements historiques dans la recherche fondamentale, tout en dynamisant l'industrie touristique grâce au soutien d'initiatives nationales.

Développement économique Canada pour les régions du Québec a contribué de façon marquée à l'accomplissement des objectifs du portefeuille en participant à la promotion d'une croissance durable et inclusive, ainsi qu'à la création d'emplois qui rehaussent la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens. Il a favorisé un environnement entrepreneurial propice à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité notamment par l'entremise du nouveau programme commun aux agences de développement régional du Canada, *Croissance économique régionale par l'innovation*. Les interventions de DEC, bien adaptées aux réalités des régions du Québec, ont contribué à appuyer la croissance des entreprises et à bâtir des communautés fortes.

Ce ne sont là que quelques exemples du travail de DEC au nom des Canadiennes et des Canadiens grâce à la collaboration, au dialogue et aux partenariats partout au pays. Nous vous invitons à lire le rapport pour en savoir plus sur ce que nous faisons avec les Canadiens et pour eux afin de bâtir notre nation d'innovation.

Mélanie Joly
Ministre du Développement économique et des Langues officielles

Message de l'administratrice générale

Le *Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019* (RRM) de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) rend compte des démarches accomplies depuis l'an dernier pour développer l'économie du Québec et met en lumière les progrès réalisés pour atteindre les objectifs fixés dans le *Plan ministériel*.

En 2018-2019, DEC a concentré ses activités autour de quatre grandes priorités en lien avec le *Plan pour l'innovation et les compétences* du gouvernement du Canada, soit les écosystèmes d'innovation régionaux inclusifs, la croissance et l'expansion des entreprises, les technologies propres et la croissance inclusive.

À la lecture de ce rapport, vous constaterez que cette stratégie a porté ses fruits. En effet, quelque 1 079 projets ont été appuyés à travers les régions du Québec totalisant 250 M$ en subventions et contributions. Ces projets ont eu des retombées économiques importantes dans les collectivités; par exemple, chaque dollar octroyé par DEC dans des projets communautaires a généré en moyenne un investissement de 2,76 $. À travers ces actions, DEC a contribué à la croissance et la prospérité économique à long terme du Canada.

Grâce à ses 12 bureaux d'affaires et à son expertise, DEC a permis à des entrepreneurs de diversifier leurs activités, d'innover et d'être concurrentiels dans l'économie du savoir, notamment à l'aide du tout nouveau programme *Croissance économique régionale pour l'innovation* (CERI). Par sa présence décentralisée, DEC a maintenu une connaissance approfondie des enjeux économiques régionaux tout en favorisant la coopération et la complémentarité avec les autres partenaires économiques du Québec.

Déterminé à œuvrer au bénéfice de tous, DEC a également prêté main-forte à des groupes sous-représentés dans l'économie, comme les femmes, les jeunes et les autochtones. Cette orientation a donné lieu, entre autres, à la *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat* et au *Défi propulsion DEC*, qui vise à accroître la proportion de jeunes entrepreneurs innovants, notamment de jeunes femmes, souhaitant concrétiser leur projet d'affaires.

En plus de ses quatre priorités, DEC a mis au point un incubateur d'innovation afin d'être mieux outillé à l'ère numérique et de se positionner comme un employeur de choix. De plus, à travers l'expérimentation de solutions non-traditionnelles, de nouveaux produits et services sont présentement développés afin d'augmenter la satisfaction de nos clients et d'explorer de nouvelles opportunités face aux défis futurs.

Il s’agit-là d’un survol de nos réalisations pour rendre l’économie du Québec plus innovante, plus durable et plus inclusive. Dans ce rapport, vous pourrez mesurer tout le chemin parcouru en un an pour bâtir l’économie de demain.

Bonne lecture.

Manon Brassard
Sous-ministre/Présidente, Développement économique Canada pour les régions du Québec

Aperçu de nos résultats

Fonds utilisés (Dépenses réelles 2018-2019)	Personnel (Équivalents temps plein (ETP) 2018-2019)
293 136 844	322

Au cours de l'exercice financier 2018-2019, DEC a dépensé 293,1 M$, dont 249,9 M$ en subventions et contributions (S&C) en appui à la réalisation de 1 079 projets dans toutes les régions du Québec.

Principaux résultats atteints en 2018-2019

L'exercice financier 2018-2019 fut marqué par la conception, le lancement et la mise en place de plusieurs nouvelles initiatives ponctuelles et d'un nouveau programme pour appuyer le développement économique des régions du Québec et la croissance des PME. Il s'agit des programmes et des initiatives suivants:

- le programme national *Croissance économique régionale par l'innovation* (CERI), livré au Québec par DEC depuis le 8 décembre 2018, et destiné à favoriser la croissance économique des entreprises et des régions par l'innovation – en aidant les entreprises à prendre de l'expansion et à être plus productives et en appuyant les écosystèmes d'innovation régionaux à répondre aux besoins des entreprises et à favoriser leur croissance et leur compétitivité ;
- la *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat* (SFE), destinée aux femmes entrepreneures qui veulent aider leur entreprise à croître et aux organismes qui souhaitent aider les femmes entrepreneures à réaliser leur projet d'affaires ;
- l'*Initiative pour l'acier et l'aluminium*, lancée le 11 mars 2019, qui encourage les PME utilisant l'acier et l'aluminium à faire des investissements pour renforcer leur productivité et leur compétitivité ;
- le *Défi propulsion DEC*, lancé le 23 janvier 2019, qui vise à accroître la proportion de jeunes entrepreneurs innovants, notamment des jeunes femmes, désirant concrétiser leur projet d'affaires et;
- l'*Initiative de tourisme hivernal*, en vigueur du 1er avril 2018 au 31 mars 2020, destinée à valoriser le tourisme et à attirer des visiteurs de l'extérieur du Québec pendant la saison froide en soutenant l'acquisition d'équipements pour l'entretien des sentiers de motoneige ou de ski de fond.

Ces nouvelles initiatives sont venues s'ajouter à celles déjà offertes par DEC, en plus de la livraison de ses programmes réguliers. Les résultats des nouvelles initiatives, particulièrement

celles ayant été lancées à la fin de 2018-2019, se manifesteront surtout en 2019-2020 et au cours des années subséquentes.

Dans ce contexte, DEC s'était donné quatre priorités pour l'exercice 2018-2019. Un résumé des efforts investis en appui de ces priorités est présenté ci-dessous :

1. **Écosystèmes d'innovation régionaux inclusifs**

Au cours de l'exercice 2018-2019, DEC a appuyé 48 nouveaux projets, notamment des grappes industrielles, ainsi que des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises, dont le montant d'aide s'élève à 30,8 M$, afin de renforcer les écosystèmes d'innovation régionaux. La majorité de ces projets sont pilotés par des centres collégiaux de transfert de technologie, des universités ou des organismes à but non lucratif (OBNL), dont l'objectif est de permettre un transfert de connaissances facilitant l'accès ou l'adoption de technologies par les entreprises.

DEC a commencé la mise en œuvre du programme CERI au Québec à l'automne 2018 pour poursuivre le renforcement des écosystèmes d'innovation et accroître leur capacité à soutenir les groupes sous-représentés, comme les femmes, les autochtones et les jeunes entrepreneurs.

2. **Croissance et expansion des entreprises**

DEC a accordé un appui financier de 140,5 M$ à 331 entreprises en vue de soutenir leur croissance. Les projets de ces petites et moyennes entreprises (PME) visent à hausser leur productivité, à commercialiser de nouveaux produits, à prendre de l'expansion ou encore, à étendre les ventes à de nouveaux marchés.

DEC est également venu en aide spécifiquement aux PME qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement de l'acier et de l'aluminium, en mettant en œuvre, dès mars 2019, une initiative nationale visant à soutenir les entreprises dans leur projet technologique pour accroître leur compétitivité face à la concurrence mondiale.

3. **Technologies propres**

Les dépenses de DEC en appui à des projets liés aux technologies propres ont atteint 46,2 M$ (179 projets), excédant ainsi la cible de DEC, qui est d'investir un minimum de 25 M$ annuellement dans des produits, des procédés ou des services qui améliorent la performance environnementale.

4. **Croissance inclusive**

DEC a pris des actions concrètes pour mettre en œuvre une vision inclusive du développement économique. Voici trois exemples de gestes posés :

- Assouplissement des paramètres d'intervention pour inciter davantage de membres des peuples autochtones à présenter des projets d'affaires ;
- Lancement de la *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.* Au 31 mars 2019, 46 projets étaient approuvés, représentant 4,4 M$ en contributions non remboursables ;
- DEC a aussi lancé le *Défi propulsion DEC* en vue de permettre à de jeunes entrepreneurs innovants de concrétiser leur projet d'affaires et de contribuer à la croissance de leur entreprise.

En plus de lancer de nouvelles initiatives et d'ajuster ses critères de programmes, DEC a poursuivi la mise en œuvre de plusieurs programmes et initiatives destinées à des groupes particuliers, tels que le *Programme de développement des collectivités* (PDC), en appui aux PME des milieux ruraux. DEC a également appuyé 10 nouveaux projets au sein de communautés linguistiques en situation minoritaire dans le cadre de l'*Initiative de développement économique-Langues officielles* et a poursuivi son appui aux collectivités touchées par des défis particuliers, comme celle de Lac-Mégantic, affectée par un accident ferroviaire.

DEC a également mis en place la *Stratégie fédérale d'innovation et de croissance du Québec*. Cette stratégie est une démarche concertée de développement économique au sein du gouvernement du Canada qui conjugue les orientations gouvernementales aux besoins exprimés sur le terrain, notamment lors des consultations menées[i] auprès des acteurs du développement économique. Un total de 142 projets, dont 46 bénéficiant d'une aide excédent 1M$, ont été approuvés par DEC dans le cadre de cette stratégie.

Autres réalisations

En plus de ses quatre priorités, DEC a poursuivi la modernisation de ses processus afin de les rendre le plus simple et le plus efficient possible. Parmi ces projets, mentionnons la poursuite du développement du nouveau système de gestion en subventions et contributions.

Les réalisations et les résultats présentés ci-dessus illustrent l'ampleur de l'engagement de DEC en vue d'atteindre ses résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints par DEC et sa clientèle, consulter la section « *Résultats : ce que nous avons accompli* » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a instauré la nouvelle *Politique sur les résultats* qui a pris effet le 1er avril 2018. Cette politique a permis à DEC et aux autres agences de développement régional (ADR) du Canada d'élaborer conjointement leurs cadres ministériels des résultats (CMR). Celui de DEC contient une responsabilité essentielle, soit de développer l'économie du Québec. Celle-ci est évaluée annuellement par l'entremise de trois résultats ministériels et de neuf indicateurs socio-économiques.

Ces indicateurs mesurent le progrès accompli en vue de réaliser la responsabilité essentielle de DEC. Il s'agit d'indicateurs de haut-niveau, avec des objectifs à long terme, issus du *Plan sur l'innovation et les compétences du gouvernement du Canada*. L'atteinte éventuelle de ces objectifs est tributaire de plusieurs réalités et facteurs économiques; les interventions de DEC ne sont qu'un des multiples facteurs qui influencent l'atteinte de ces objectifs.

Le présent rapport constitue le premier Rapport sur les résultats ministériels dans lequel DEC rend compte de ses résultats en fonction de la structure et des indicateurs de son nouveau CMR. Pour cette raison, la comparaison des résultats avec les exercices précédents n'est pas toujours possible.

Nouveaux programmes et initiatives au cours de 2018-2019 :
DEC a poursuivi, en 2018-2019, la mise en œuvre du *Plan pour l'innovation et les compétences du Canada*. L'innovation contribue grandement à la promotion d'une croissance durable et inclusive, et à créer des emplois qui rehaussent la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens. DEC et les cinq autres ADR du Canada ont travaillé de concert avec ISDE pour évaluer les programmes fédéraux d'innovation et proposer des mesures pour simplifier la programmation afin d'en augmenter l'efficacité et de l'axer davantage sur les clients, et pour que les entreprises puissent obtenir l'aide dont elles ont besoin. Cette démarche a conduit au lancement du programme, *Croissance économique régionale par l'innovation* (CERI) le 8 décembre 2018. Le CERI est un programme commun aux ADR, qui le mettent en œuvre en fonction de leurs réalités régionales. Le CERI est conçu pour favoriser un environnement entrepreneurial, propice à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité. Il est axé sur deux volets principaux pour répondre aux besoins des entreprises : l'expansion et la productivité des entreprises ; et la création, la croissance et le dynamisme d'écosystèmes d'innovation régionaux inclusifs.

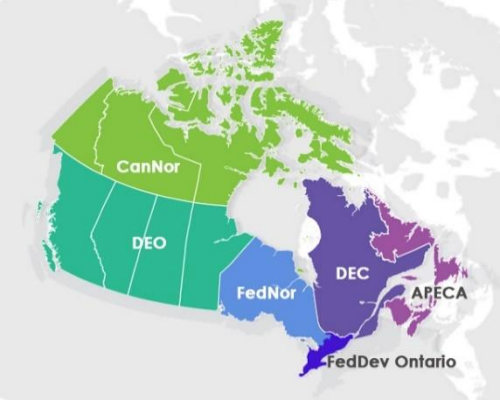

Les ADR et ISDE ont aussi collaboré au lancement de l'*Initiative pour l'acier et l'aluminium* destinée aux PME qui fabriquent ou utilisent de l'acier et de l'aluminium. L'Initiative ponctuelle, lancée le 11 mars 2019, appuie les projets qui améliorent la productivité, augmentent la compétitivité et créent plus d'emplois qualifiés, grâce à l'adoption de technologies novatrices qui aideront à faire croître et à moderniser les secteurs qui dépendent de l'acier et de l'aluminium. Cette mesure aidera les PME canadiennes en aval du secteur de l'acier et de l'aluminium à demeurer concurrentielles, à mesure que la dynamique du marché mondial évoluera.

Les ADR ont également mis en œuvre la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat [ii] (SFE). Cette stratégie vise à doubler le nombre d'entreprises canadiennes détenues par des femmes d'ici 2025 en les aidant à faire croître leurs entreprises grâce à l'accès à du financement, des talents, des réseaux et de l'expertise.

De plus, DEC a mis en place d'autres nouvelles initiatives durant 2018-2019, soit l'*Initiative de tourisme hivernal* et le *Défi propulsion DEC*.

Programmes et initiatives de subventions et de contributions en vigueur en 2018-2019

1. Programme principal : *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ)

- Initiatives ponctuelles ou ciblées :
  - *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*
  - *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*
  - *Initiative de tourisme hivernal**
  - *Initiative de développement économique — Dualité linguistique* (IDE) [Initiative nationale]

2. Programme national : *Programme de développement des collectivités* (PDC)

3. Programme national *: Croissance économique régionale par l'innovation* (CERI) *

- Initiatives ponctuelles ou ciblées :
  - *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat* (SFE) *
  - *Initiative pour l'acier et l'aluminium**
  - *Défi Propulsion DEC**

*Nouveautés en 2018-2019

Responsabilité essentielle

Développer l'économie du Québec

Description

Soutenir la croissance économique du Québec, la création d'emplois et la prospérité économique du Québec à l'aide d'une croissance propre et inclusive; aider les PME à croître par le commerce et l'innovation; bâtir sur les forces concurrentielles régionales.

Résultats

Résultat ministériel 1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance

Pour croître et demeurer concurrentielles, les entreprises québécoises doivent innover. Afin de tirer parti de leur potentiel commercial, elles doivent développer de nouvelles capacités organisationnelles et faire une utilisation toujours meilleure du numérique.

À cet effet, DEC a apporté un soutien à 420 entreprises pour les appuyer dans leur progression et les aider à devenir plus innovantes, productives et concurrentielles sur les scènes régionale, nationale et internationale. Cet appui est venu répondre à des besoins exprimés notamment lors de l'évaluation du *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ)[iii] (août 2018) : « les besoins les plus fréquemment identifiés par les bénéficiaires sondés dans le cadre de l'évaluation sont relatifs à l'expansion de leurs activités, à la commercialisation et à l'exportation de leurs produits. Ces besoins ont été exprimés par 62 % des bénéficiaires interrogés ».

Lancé durant la deuxième moitié de l'exercice 2018-2019, le nouveau programme CERI fut bien accueilli par la clientèle de DEC. Au total, 162 projets ont été approuvés, représentant 83,8 M$ en aide financière. Durant la même année, les OBNL soutenus par DEC et actifs dans le développement des écosystèmes innovants et inclusifs (notamment en offrant des services d'incubation et d'accélération), ont à leur tour aidé 13 000 PME ou entrepreneurs potentiels.

Exemple de projet appuyé

Mecademic est une entreprise technologique innovante issue du CENTECH, l'incubateur d'entreprises affilié à l'École des Technologies supérieures. L'entreprise conçoit et fabrique des robots industriels de très petite taille, ultracompacts et précis.

DEC a octroyé une contribution remboursable de 450 000$ afin de soutenir l'expansion de l'entreprise par l'amélioration de sa compétitivité et la mise en œuvre d'une stratégie de commercialisation aux États-Unis et en Europe. L'aide de DEC porte notamment sur l'acquisition d'équipements numériques spécialisés, visant à augmenter la capacité de production et à automatiser le processus de fabrication des robots. Ce projet permettra à Mecademic d'augmenter sa capacité de production ainsi que son nombre d'employés.

DEC a poursuivi son appui aux projets de partenariat entre les donneurs d'ordres et les entreprises, permettant de contribuer à leur croissance économique. En collaboration avec les acteurs du milieu économique, DEC a organisé la 4e édition du Symposium sur le marché canadien de la défense et de la sécurité et a participé à plus de 28 événements de maillage incluant les salons et les missions commerciales. Les activités ont permis de promouvoir les capacités des entreprises québécoises auprès des donneurs d'ordres, en vue de maximiser les retombées industrielles et technologiques générées par les grands projets d'acquisition du gouvernement du Canada dans le secteur terrestre, ainsi que dans les secteurs de l'aérospatiale, de la marine et de la sécurité.

Résultats atteints

Comme le démontre le tableau intitulé « Résultats atteints » à la page 17, les cibles fixées relativement à la croissance et à l'innovation des entreprises du Québec ont été atteintes.

Porté par la vigueur économique de ses partenaires économiques mondiaux et par la faiblesse relative du dollar canadien, les exportations de biens du Québec vers l'international ont progressé en 2018, permettant de surpasser de plus de 2 G$ la cible fixée à 84 G$.

Le taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC a également surpassé de 7 % la cible fixée. Ainsi, les entreprises soutenues par DEC ont fait croître leur chiffre d'affaires de 42 % entre le début et la fin de leur projet, ce qui démontre la plus-value des actions de DEC auprès des PME.

Résultat ministériel 2 : les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec

Diversification économique

Les collectivités qui diversifient leurs activités élargissent leur base industrielle pour accroître la performance et la résilience de leur économie devant les aléas économiques.

La mise en place de la nouvelle *Initiative acier et aluminium* et la poursuite de l'*Initiative de renforcement de l'économie des collectivités tributaires du chrysotile* et de *l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic* sont des exemples de l'engagement de DEC envers le renforcement et la diversification économique des collectivités. D'ailleurs, l'évaluation de mi-parcours de l'*Initiative de relance économique pour Lac-Mégantic*[iv], publiée en mars 2018, a révélé que cette initiative a répondu à un besoin urgent de stabilisation de l'économie suite aux dommages importants liés à l'accident ferroviaire et qu'elle était quasi-essentielle à la relocalisation et à la survie de certains commerces sinistrés. L'évaluation de mi-parcours de l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*[v],

qui couvre la période de juin 2013 à mars 2016, présente également des résultats positifs. Par l'entremise de cette initiative, DEC a appuyé des collectivités ciblées dans leur transition économique, en adaptant les critères d'admissibilité habituels afin de mieux répondre aux besoins de clients potentiels. DEC a travaillé de concert avec les autres intervenants du milieu et en complémentarité avec le gouvernement du Québec. À cet égard, les intervenants du milieu, les partenaires financiers et les promoteurs de projets se sont déclarés très satisfaits des services et de la collaboration de DEC.

Exemple de projet appuyé

Appalaches Nature est une PME établie à Thetford Mines qui se spécialise dans la fabrication de produits de l'érable, certifiés biologiques et destinés au marché haut de gamme. Ses produits, présents au Canada, en Europe et au Japon, sont accrédités comme cadeaux officiels des gouvernements du Canada et du Québec et de la Ville de Québec.

Le projet consiste à construire, à Thetford Mines, une nouvelle usine de conditionnement du sirop d'érable, de la canneberge et du miel, de même qu'à développer de nouveaux marchés. L'aide remboursable de DEC, qui s'élève à 1 M $, contribuera à la réalisation de ce projet et permettra la création de 37 emplois à temps plein. Il s'agit du plus important investissement privé dans la région (35,9 M$) depuis le lancement de l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*.

Dans le but d'assurer la croissance des collectivités rurales dans toutes les régions du Québec, DEC a parallèlement poursuivi, en étroite collaboration avec ses partenaires, les travaux de modernisation du *Programme de développement des collectivités* (PDC). Cet exercice, entamé en 2016-2017, a permis de renouveler en 2019 les ententes d'une durée de cinq ans avec les Sociétés d'aide au développement économique (SADC) et les Centres d'aide aux entreprises (CAE) pour favoriser le développement des économies locales, soutenir les entreprises en démarrage et accompagner les PME dans leurs stratégies de croissance, tout en portant une attention particulière aux régions dévitalisées.

Groupes sous-représentés

La présence et le renouvellement continu d'un bassin d'entrepreneurs étant une condition nécessaire au développement économique, DEC a misé sur les groupes cibles afin d'élargir la base entrepreneuriale des régions du Québec. DEC a ainsi mis de l'avant plusieurs initiatives visant à augmenter la participation des groupes sous-représentés dans l'économie et plus particulièrement dans l'entrepreneuriat, notamment la *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat* et le *Défi Propulsion DEC*.

Résultats atteints

Comme l'indique le tableau sur les « Résultats atteints » de la page 18, la majorité des cibles fixées relativement à la diversification des collectivités au Québec ont été atteintes.

En 2018-2019, DEC a appuyé des projets au sein de 100 municipalités régionales de comté et a généré un effet de levier considérable par l'intermédiaire de ces projets qu'il a appuyés. Ainsi, pour chaque dollar investi par DEC dans des projets communautaires, des tiers ont investi à leur tour 2,76 $. L'objectif étant de 2,20 $, ce résultat démontre l'effet catalyseur de DEC dans les régions du Québec.

Quant à la volonté du gouvernement du Canada d'augmenter le nombre de personnes parmi les groupes cibles qui deviennent entrepreneurs et propriétaires majoritaires de PME, les résultats d'une enquête triennale de Statistique Canada[vi] démontrent une légère progression en ce sens au Québec depuis 2014, notamment chez les jeunes et les autochtones.

DEC a également contribué à ces résultats notamment par son soutien financier aux SADC et aux CAE dans le cadre du PDC; ces organismes indiquent avoir appuyé, en 2018-2019, la réalisation de 484 projets en vue de soutenir les jeunes entrepreneurs dans le cadre de la Stratégie jeunesse. DEC a également appuyé 22 nouveaux projets d'entrepreneurs ou d'organismes autochtones (sur un total visé de 40 entre 2018 et 2021).

Par ailleurs, au cours de la période visée par le présent rapport, DEC a appuyé 60 nouveaux projets avec des PME dirigées par des femmes ou dont les propriétaires étaient des femmes, permettant à DEC de contribuer au nombre de PME dirigées par des femmes.

La numérisation au sein des entreprises est un aspect déterminant pour leur performance. Pour y arriver, il est essentiel qu'une forte proportion des emplois se concentre dans les sphères scientifique et technologique. Bien que la moyenne québécoise soit plus élevée que celle du Canada, la proportion de travailleurs dans ces catégories d'emplois a légèrement décliné au Québec en 2018-2019, pour se situer à 35,4 %. DEC a cependant poursuivi ses efforts pour soutenir l'adoption de technologies au sein des entreprises, en appuyant 247 nouveaux projets, représentant un montant d'aide de 116,8 M$.

Expérimentation

Lancé le 23 janvier 2019 sous la forme d'un projet pilote, le Défi propulsion DEC, qui s'inscrit dans le cadre de la *Stratégie fédérale d'innovation et de croissance pour les régions du Québec*, s'est adressé aux étudiants en génie et aux jeunes ingénieurs nouvellement diplômés du Québec. DEC offrait la possibilité à un maximum de 10 entreprises innovantes de partout au Québec d'obtenir une subvention de 50 000$ pour concrétiser leur projet d'affaires. Suivant son appel de proposition, DEC a reçu des demandes provenant de 72 entreprises, dont plus de 20 % ayant pour propriétaires majoritaires des femmes. La présentation des propositions des jeunes entreprises finalistes et le dévoilement des gagnants auront lieu en 2019-2020.

Ce concours constitue une expérimentation pour DEC, tant en termes de pratique d'affaires que pour cibler une nouvelle clientèle, et représente une occasion de mettre en application l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+). Les activités entrepreneuriales des participants ainsi que la performance des entreprises qui seront démarrées seront suivies pendant l'année suivant le concours afin d'en documenter l'impact. Les résultats et leçons apprises seront communiqués par DEC en 2020-2021.

Résultat ministériel 3 : les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec

L'investissement en innovation est essentiel pour permettre aux PME de demeurer concurrentielles et de croître. Durant l'exercice 2018-2019, DEC a continué d'appuyer les entreprises qui créent et adoptent des innovations et qui les commercialisent, autant au Canada que dans d'autres marchés. La diversification des marchés d'exportation étant une priorité visant à rendre le Québec moins vulnérable face aux tensions commerciales et au protectionnisme émergent, DEC a appuyé 106 nouveaux projets de PME en commercialisation. De ce nombre, 70 projets avaient pour objectif spécifique d'exporter des produits vers un ou plusieurs pays inclus dans l'un des nouveaux accords commerciaux signés par le Canada (*Accord de partenariat transpacifique global et progressiste* et *Accord économique et commercial global*).

Sur les 1 328 bénéficiaires interrogés dans le cadre de la dernière évaluation du PDEQ, 63 % ont déclaré qu'ils n'auraient pas été en mesure de réaliser leur projet sans l'aide financière de DEC.

Exemple de projet appuyé

Le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC) a pour mission de promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès de la communauté étudiante de l'Université et des collèges de la région. Cet OBNL agit notamment à titre de coordonnateur de projet pour différents centres qui offrent aux PME un accès à des infrastructures, à de l'expertise pointue et à des équipements de haute technologie pour développer des projets novateurs et favoriser les transferts technologiques.

DEC a autorisé une contribution non remboursable de 4 M$ afin de stimuler l'innovation et la croissance propre des entreprises, par la mise en place d'une infrastructure technologique et industrielle de haut niveau, soit le *Centre de transformation et de valorisation de bioproduits*. Ce projet structurant, dont les coûts totalisent plus de 5 M$, vise à soutenir l'adoption d'une nouvelle technologie répondant aux besoins d'entreprises innovantes de secteurs variés : foresterie, pharmaceutique, cosméceutique, nutraceutique et agroalimentaire.

La proportion des entreprises dépendantes de l'aide financière de DEC est généralement plus élevée pour les clients appuyés en innovation et transfert technologique (79 %). À cet effet, DEC a financé 13 nouveaux projets avec des organismes qui favorisent les transferts technologiques, au bénéfice des PME.

Résultats atteints

L'ensemble des cibles fixées relativement au développement et à la commercialisation des technologies innovantes au Québec ont été surpassées. À ce titre, les PME soutenues par DEC ont consacré plus de 35 M$ en recherche et développement (R et D), dépassant ainsi la cible prévue de 25 M$.

Le deuxième indicateur recense les collaborations entre les établissements supérieurs et les PME. Le Québec se démarque positivement face à la moyenne canadienne et se situe au-delà de la cible prévue de 19 %.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017
Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance	Valeur des exportations de biens du Québec (en dollars)	84 G$	31 mars 2019	86,1 G$*	78,6 G$*	77,2 G$*
	Valeur des exportations en technologies propres du Québec (en dollars)	Non disponible	31 mars 2019	Non disponible**	Non disponible**	Non disponible**
	Nombre d'entreprises à forte croissance au Québec (selon le revenu)	3 400***	31 mars 2019	Non disponible***	Non disponible***	Non disponible***
	Taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC	35 %	31 mars 2019	42 %	41 %	28 %

* Le chiffre représente le dernier résultat publié par Statistique Canada au moment de la rédaction. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux qui étaient disponibles à ce moment, bien que la lecture réelle des résultats par Statistique Canada puisse être antérieure.

** La donnée pour cet indicateur ou pour cet exercice n'est pas disponible.

***Des changements ont été apportés à la méthodologie utilisée par Statistique Canada pour mesurer le nombre d'entreprises à forte croissance. La présente cible a été établie sur la base de l'ancienne méthodologie, alors que les données historiques n'étaient pas révisées en fonction de la nouvelle méthodologie au moment de la rédaction du présent rapport. La cible et les résultats pour cet indicateur seront révisés dans le Plan ministériel 2020-2021.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017
Les collectivités sont économique-ment diversifiées au Québec	Effet levier par dollar investi par DEC dans des projets communautaires	2,20 $	31 mars 2019	2,76 $	2,48 $	2,28 $
	Pourcentage de petites et moyennes entreprises dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées, au Québec	Femmes 16,5 % Autochtones 0,5 % Jeunes 17 % Minorités visibles 5 % Personnes handicapées Non disponible **	31 mars 2019	Femmes 16,2 %* Autochtones 0,7 %* Jeunes 17,2 %* Minorités visibles 4,5 %* Personnes handicapées 0,2 %*	Non disponible**	Non disponible**
	Pourcentage des emplois professionnels en science et en technologies dans l'économie du Québec	36,0 %	31 mars 2019	35,4 %*	36,1 %*	35,2 %*
Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisa-tion des technologies innovantes au Québec	Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du financement d'un programme de DEC (en dollars)	25 M$	31 mars 2019	35,6 M$	30 M$	25 M$
	Pourcentage des entreprises qui participent à des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur au Québec	19 %	31 mars 2019	22,9 %*	Non disponible**	18,4 %*

* Le chiffre représente le dernier résultat publié par Statistique Canada au moment de la rédaction. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux qui étaient disponibles à ce moment, bien que la lecture réelle des résultats par Statistique Canada puisse être antérieure.

** La donnée pour cet indicateur ou pour cet exercice n'est pas disponible.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
256 619 068	256 619 068	276 301 764	273 397 927	16 778 859

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues s'explique notamment par l'attribution de nouveaux fonds pour la mise en œuvre du *Plan pour l'innovation et les compétences* et de la *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat*, ainsi que par le report de fonds du budget de fonctionnement de 2017-2018 à 2018-2019.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2018-2019
188	180	-8

Des ressources prévues pour la livraison des programmes ont été réallouées aux services internes afin de réaliser certaines initiatives ministérielles prioritaires ou pangouvernementales, notamment le déploiement de la stratégie numérique de DEC et de sa culture d'innovation afin d'améliorer l'expérience-client. Parmi les activités prévues dans le cadre de sa stratégie numérique, mentionnons la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et contributions (Cortex) ainsi que du système de gestion financière et du matériel (SAP).

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de DEC sont accessibles dans l'InfoBase du GC[vii].

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont :

- services de gestion des acquisitions;
- services des communications;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens.

Résultats

Dans les bureaux d'affaires comme au siège social, des projets de modernisation et d'optimisation, visant à rendre nos processus et nos façons de faire plus agiles et robustes, ont été réalisés. L'initiative Horizon 2021 s'est ainsi poursuivie tout au long de l'exercice 2018-2019, se manifestant par la mise en œuvre de projets dans les trois domaines de transformation illustrés ci-dessous :

Parmi les projets et les initiatives réalisés en 2018-2019 :

- En collaboration avec les autres ADR, DEC a poursuivi le développement d'un système commun de gestion des subventions et contributions convivial et centré sur le client. À terme, en plus d'optimiser les processus opérationnels internes, ce nouveau système offrira des outils modernes aux clients des ADR, notamment un portail transactionnel, qui permettra un accès facile, sécurisé et en temps réel aux services de DEC, et inclura la soumission électronique de demandes de financement et le suivi des paiements.

- Soucieux d'améliorer l'expérience numérique de ses clients, et de ceux qu'il aimerait rejoindre, DEC a poursuivi ses travaux pour optimiser sa présence numérique tant sur le Web que dans les médias sociaux. Pour ce faire, DEC s'est outillé, en termes d'équipements et de compétences, pour être en phase avec l'évolution numérique. Cette approche a notamment permis d'optimiser l'utilisation de diverses plateformes numériques pour les activités de communication liées au projet d'expérimentation *Défi Propulsion DEC*.

- En 2018-2019, DEC a procédé au déménagement de son siège social et des bureaux d'affaires du Grand Montréal et du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ces milieux de travail modernes, combinés à la mise en place de nouvelles technologies, appuient les employés dans l'exercice de leurs fonctions et facilitent la collaboration et la communication à l'échelle du gouvernement et avec la population canadienne.

- Dans un souci de mieux répondre aux demandes des employés, de faciliter la collaboration entre les secteurs et de simplifier les façons de faire, plusieurs changements dans la gestion électronique de l'information ont été réalisés en 2018-2019 en tenant compte de diverses initiatives et pratiques gouvernementales en vigueur comme le gouvernement ouvert et l'adoption de solutions numériques.

- Plusieurs directions à DEC ont poursuivi leur transformation et modernisation en vue d'optimiser les processus en place (notamment en misant sur des outils technologiques et l'utilisation de solutions numériques), d'accroître leur agilité et de fournir une expérience client positive et de qualité. Par exemple, la direction des communications a travaillé au développement d'une application Web pour effectuer le suivi des activités de communication.

- DEC a poursuivi l'amélioration de son processus de planification intégrée en 2018-2019. L'automatisation des différentes composantes de la planification intégrée a été effectuée et des améliorations ont été apportées à la plateforme informatique interne, permettant de réunir l'information utile à la prise de décision. Une nouvelle approche de reddition de compte,

misant sur l'utilisation de données et d'informations accessibles notamment par la planification intégrée, a été conçue au cours du même exercice.

Fait saillant: l'Incubateur d'innovation de DEC

En 2018-2019, un incubateur d'innovation a été créé au sein de DEC. Il vise le développement, par l'expérimentation, de solutions non traditionnelles à des problèmes quotidiens. Son rôle consiste à coordonner la mise en œuvre de projets pour saisir des opportunités, ou répondre à des défis opérationnels reconnus, afin que DEC soit mieux outillé à l'ère numérique, en plus de se positionner comme un employeur de choix.

Dans le cadre de cette initiative, les employés ont été invités à soumettre leurs idées dans le cadre d'un appel de propositions. Au 31 mars 2019, quelque 47 propositions avaient été reçues (26 projets potentiels), et 5 projets ont été retenus pour une mise en œuvre en 2019-2020. L'incubateur d'innovation entend notamment travailler à l'amélioration de la mobilité des conseillers des bureaux d'affaires et de leur gestion documentaire, par l'utilisation de nouveaux outils technologiques.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
19 886 400	19 886 400	20 377 361	19 738 917	-147 483

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2018-2019
126	142	16

DEC a utilisé plus de ressources en salaire qu'initialement prévu et a enregistré moins de dépenses de fonctionnement. En plus de l'attribution de nouveaux fonds, des projets majeurs ont été retardés et une partie des ressources en non-salaires a été réallouée en salaires pour appuyer les services internes et permettre la réalisation de travaux liés à des initiatives ministérielles ou pangouvernementales.

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le graphique ci-dessous illustre les tendances liées aux dépenses prévues et réelles de DEC au fil du temps. Les barres de couleur gris foncé correspondent aux dépenses en subventions et contributions et en fonctionnement, alors que celles en gris pâle montrent les dépenses législatives liées au régime d'avantages sociaux des employés.

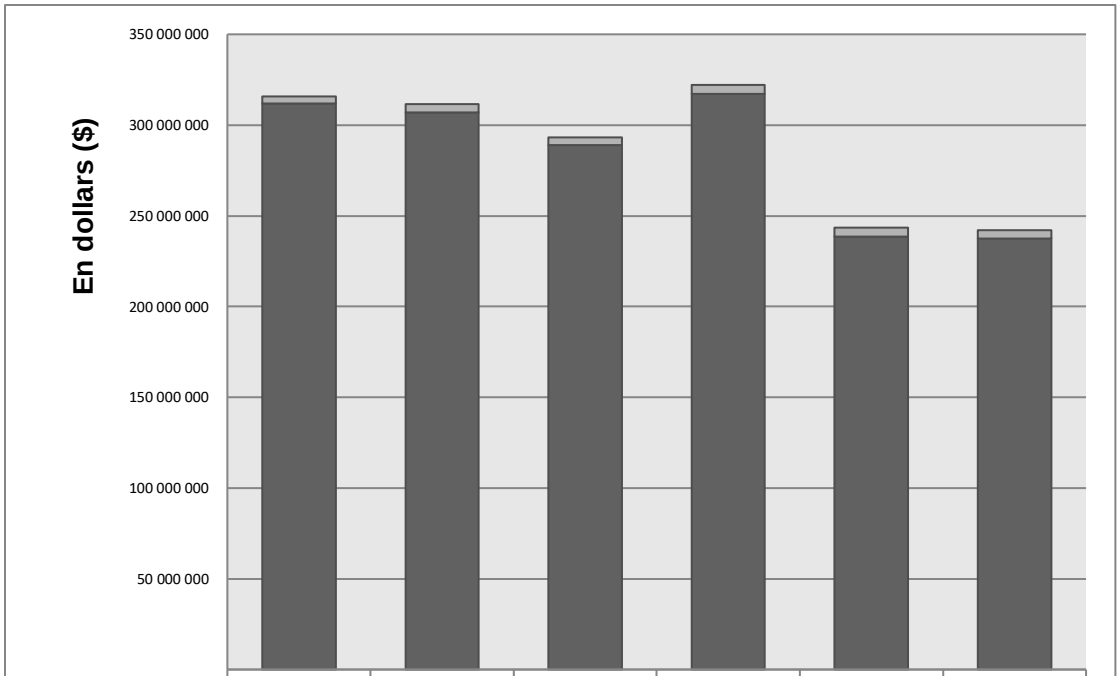

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Postes législatifs	3 915 142	4 293 135	4 274 724	4 851 579	4 778 139	4 640 439
Crédits votés	312 037 491	307 135 607	288 862 120	317 295 113	238 698 275	237 318 275
Total	315 952 633	311 428 742	293 136 844	322 146 692	243 476 414	241 958 714

Au cours des trois derniers exercices financiers, les dépenses totales de DEC ont diminué, passant de 316 M$ en 2016-2017 à 293,1 M$ en 2018-2019. Cette diminution des dépenses réelles s'explique principalement par la fin du financement de l'initiative du *Programme d'infrastructure communautaire du Canada 150* (Volets I et II), au 31 mars 2018. La baisse du financement d'initiatives temporaires telles que l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile* ainsi que l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic* sont d'autres facteurs qui expliquent cette diminution.

Le total des dépenses de DEC en 2018-2019 s'élève à 293,1 M$. De ce montant, 249,9 M$ ont été investis en subventions et contributions. Les dépenses de fonctionnement et avantages

sociaux se sont quant à elles élevées à 43,3 M$.

En ce qui a trait aux dépenses prévues de 2019-2020, la hausse marquée du financement par rapport à l'année 2018-2019 s'explique principalement par l'obtention de fonds supplémentaires temporaires obtenus dans le cadre de *l'Initiative pour l'acier et l'aluminium,* du programme CERI, ainsi que pour le Fonds pour les expériences canadiennes[viii], qui vise à offrir de nouveaux produits ou expériences touristiques, à améliorer ce qui est déjà offert, ou à créer, rénover ou agrandir des installations touristiques.

À compter de 2020-2021, les budgets ne tiennent pas compte du réinvestissement des contributions remboursées par les clients, ce qui explique en partie la baisse globale des dépenses prévues. La fin prévue de l'*Initiative pour l'acier et l'aluminium* le 31 mars 2020 explique aussi la diminution des budgets.

Sommaire du rendement budgétaire pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Responsabilité essentielle et services internes	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017
Développer l'économie du Québec	256 619 068	256 619 068	301 916 121	223 522 522	276 301 764	273 397 927	291 790 589	297 418 222
Total partiel	256 619 068	256 619 068	301 916 121	223 522 522	276 301 764	273 397 927	291 790 589	297 418 222
Services internes	19 886 400	19 886 400	20 230 571	19 953 892	20 377 361	19 738 917	19 638 153	18 534 411
Total	276 505 468	276 505 468	322 146 692	243 476 414	296 679 125	293 136 844	311 428 742	315 952 633

La différence entre les dépenses prévues et les autorisations totales pouvant être utilisées en 2018-2019 se chiffre à 20,2 M$ et s'explique principalement par l'obtention de financement au cours de l'année pour des initiatives temporaires ainsi que par l'obtention du report de fonds du budget de fonctionnement de 2017-2018.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021
Développer l'économie du Québec	190	182	188	180	191	191
Total partiel	190	182	188	180	191	191
Services internes	140	138	126	142	151	146
Total	330	320	314	322	342	337

De façon générale, le nombre d'ETP alloués pour développer l'économie du Québec varie selon le financement des initiatives temporaires.

Pour les années 2019-2020 et 2020-2021, une légère augmentation des ETP alloués aux services internes est prévue en raison des nombreux projets ministériels majeurs et pangouvernementaux qui auront lieu en matière d'innovation technologique et d'amélioration de l'expérience client.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de DEC, consulter les Comptes publics du Canada de 2018-2019[ix].

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de DEC avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[x].

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de DEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 se trouvent sur le site Web de DEC[xi].

Faits saillants des états financiers

Les faits saillants présentés ci-dessous donnent un aperçu de la situation et des opérations financières de DEC. Les états financiers non audités sont dressés conformément aux conventions comptables du gouvernement, qui reposent sur les principes de comptabilité généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Les dépenses présentées dans les tableaux des autres sections du rapport sont préparées selon la comptabilité de caisse, tandis que les faits saillants financiers ci-après, le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont disponibles dans les notes complémentaires aux états financiers de DEC.

Un état des résultats plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peuvent être trouvés sur le site Web de DEC.

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2018-2019	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Écart (résultats réels 2018-2019 moins résultats prévus 2018-2019)	Écart (résultats réels 2018-2019 moins résultats réels 2017-2018)
Total des charges	195 283 000	173 919 390	216 182 399	(21 363 610)	(42 263 009)
Total des revenus	0	0	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	195 283 000	173 919 390	216 182 399	(21 363 610)	(42 263 009)

*État des résultats prospectif (non audité) de DEC au 31 mars 2019

Les charges

- En 2018-2019, les charges totales de DEC se sont chiffrées à 173,9 M$, en baisse de 42,3 M$ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution de 19,5 % est principalement attribuable à une baisse des contributions non remboursables. En effet, la fin du financement de l'initiative du *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (Volets I et II)* au 31 mars 2018 et la baisse de financement d'initiatives temporaires expliquent cette diminution.
- Les charges en paiement de transfert – qui totalisent 125,5 M$ – ont diminué de 24,3 % entre 2017-2018 et 2018-2019. Les charges de fonctionnement s'élèvent à 48,4 M$ et sont en baisse de 3,7 % par rapport à l'an passé.
- L'écart de 21,4 M$ (10,9 %) par rapport aux charges nettes prévues, s'explique principalement par le montant des contributions non remboursables inférieur à la prévision.

Les revenus

- Retournés au Conseil du Trésor, les revenus de DEC sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. En 2018-2019, les revenus totaux bruts de DEC se sont chiffrés à 889 738 dollars, un montant sensiblement équivalent à l'exercice précédent. Les revenus consistent principalement en frais d'intérêts facturés lors de défauts de paiement.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	2018-2019	2017-2018	Écart (2018-2019 moins 2017-2018)
Total des passifs nets	17 003 094	19 953 763	(2 950 669)
Total des actifs financiers nets	13 657 523	16 838 583	(3 181 060)
Dette nette du Ministère	3 345 571	3 115 180	230 391
Total des actifs non financiers	2 453 642	1 126 826	1 326 816
Situation financière nette du Ministère	(891 929)	(1 988 354)	1 096 425

Les passifs

- Au 31 mars 2019, le passif net de DEC s'élevait à 17,0 M$, soit une baisse de 14,8 % par rapport à 2017-2018. Cette diminution est en grande partie attribuable à la baisse des créditeurs et des charges à payer nets.
- Les comptes créditeurs et les charges à payer représentent la plus grande partie des passifs, soit 80,2 % (13,6 M$) du total des passifs nets. Les indemnités de vacances et les congés compensatoires ainsi que les avantages sociaux futurs occupent respectivement 11,3 % (1,9 M$) et 8,5 % (1,4 M$) du passif net de l'organisation.

Les actifs

- Au 31 mars 2019, les actifs financiers nets se chiffraient à 13,7 M$, en baisse de 18,9 % par rapport au total des actifs de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des montants à recevoir du Trésor pour acquitter les passifs (avantages sociaux et charges à payer) aussi en baisse.

- Par ailleurs, les actifs non financiers de DEC s'établissaient à 2,5 M$ au 31 mars 2019, en hausse de 1,3 M$ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des immobilisations corporelles à la suite d'un reclassement des travaux en cours de 0,8 M$.

- De plus, les prêts de DEC, détenus entièrement pour le compte du gouvernement, se chiffraient à 419,9 M$ au 31 mars 2019, en hausse de 8,4 % par rapport à l'année 2017-2018 en raison de l'augmentation du volume des contributions remboursables de l'organisation.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

L'Honorable Navdeep Bains, C.P., député

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et Ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Administrateur général :

Manon Brassard

Portefeuille ministériel :

Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument habilitant :

Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, L.C.2005, ch. 26[xii]

Année d'incorporation ou de création :

2005

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web de DEC[xiii].

Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter la lettre de mandat du ministre[xiv].

Contexte opérationnel et principaux risques

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux est accessible sur le site Web de DEC.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de DEC pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats

Responsabilité essentielle : Développer l'économie du Québec

Résultat ministériel : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance	Indicateur : Nombre d'entreprises à forte croissance au Québec
	Indicateur : Valeur des exportations de biens du Québec (en dollars)
	Indicateur : Valeur des exportations en technologies propres du Québec (en dollars)
	Indicateur : Taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC
Résultat ministériel : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec	Indicateur : Pourcentage de petites et moyennes entreprises dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées, au Québec
	Indicateur : Pourcentage des emplois professionnels, en science et en technologie dans l'économie du Québec
	Indicateur : Effet levier par dollar investi par DEC dans des projets communautaires
Résultat ministériel : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec	Indicateur : Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du financement d'un programme de DEC (en dollars)
	Indicateur : Pourcentage des entreprises qui participent à des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur au Québec

Répertoire des programmes

- Programme : Innovation et croissance des entreprises
- Programme : Développement et diversification économique des collectivités
- Programme : Appui ciblé à la transition

Services internes

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de DEC sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xv].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de DEC :

- Analyse comparative entre les sexes plus
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xvi]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Développement économique Canada pour les régions du Québec
800, boulevard René-Lévesque, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 1X9

Téléphone : 514-283-6412
Télécopieur : 514-283-3302
www.dec-ced.gc.ca

Annexe : définition

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)
Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)
Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)
Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)
Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)
Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)
Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)
Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)
Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

i DEC, Dialogue 2018 : Tables rondes sur l'innovation et la croissance, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/consultations/dialogue-mai-2018.html

ii Gouvernement du Canada, Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, https://www.ic.gc.ca/eic/site/107.nsf/fra/accueil

iii DEC, Évaluation du Programme de développement économique du Québec, Août 2018, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2018/380/index.html

iv DEC, Évaluation de mi-parcours de l'Initiative de relance pour Lac-Mégantic, Mars 2018, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2018-2019/371/index.html

v DEC, Évaluation de mi-parcours de l'Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile, Mars 2018, https://www.de-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2018-2019/372/index.html

vi Statistique Canada, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, Tableaux 30 et 31, https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_02774.html

vii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

viii DEC, Fonds pour les expériences canadiennes, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/appui-cible/fec/index.html

ix. Comptes publics du Canada de 2018-2019, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

x InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

xi DEC, États financiers au 31 mars 2019, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/index.html

xii Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (L.C. 2005, ch.26), https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html

xiii Développement économique Canada pour les régions du Québec, Raison d'être, mandat et rôle, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/agence/mission.html

xiv Premier ministre du Canada, Lettres mandat, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat.

xv InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

xvi. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp